

A3 LA COMMUNICATION

Société par Actions simplifiée à associée unique
au capital de 90 000,00 Euros

Siège social : 41 Rue de la Prairie
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

R.C.S : 339 720 237 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir **un bénéfice** de **329 978,18** Euros.

L'associée unique décide d'affecter le résultat de **329 978,18** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant total de **109 978,18** euros.
- À titre de distribution de dividendes pour un montant total de **220 000,00** euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2023	220 000,00 Euros		
31/12/2022	NA		
31/12/2021	514 413,00 Euros		

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur

à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, (i) les présentes décisions sont signées électroniquement par le représentant légal de la Société, via YouSign, service conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014, et (ii) les présentes décisions sont signées par voie électronique par le représentant légal de la Société en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et par le représentant légal de la Société renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer les présentes décisions. La remise d'une copie électronique des présentes décisions directement par YouSign à son signataire constitue une preuve suffisante et irréfutable des décisions adoptées.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associée unique sera conservé dans les archives de la Société.

Signé électroniquement,
Extrait certifié conforme,

La Présidente

Signature Présidente

Patrick GOMEZ

✓ Certified by  yousign

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	145 210	139 177	6 034	11 889	-5 856	-49.25
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	233 983	213 189	20 794	41 956	-21 161	-50.44
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 232		13 232	13 232		
	Total II	392 425	352 366	40 060	67 077	-27 017	-40.28
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	238 924	13 677	225 247	258 402	-33 156	-12.83
	Autres créances	302 311		302 311	248 585	53 726	21.61
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	434 851		434 851	419 956	14 895	3.55
	Charges constatées d'avance (3)	7 581		7 581	74 153	-66 572	-89.78
	Total III	983 667	13 677	969 989	1 001 096	-31 107	-3.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 376 092	366 043	1 010 049	1 068 173	-58 124	-5.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 90 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	90 000	90 000		
	Réserves				
	Réserve légale	9 000	9 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	211 414	129 502	81 912	63.25
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	329 978	301 912	28 066	9.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	640 392	530 414	109 978	20.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		27 362	-27 362	-100.00
	Total III		27 362	-27 362	-100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		97 699	-97 699	-100.00
	Concours bancaires courants	699	943	-243	-25.81
	Emprunts et dettes financières diverses	61 360		61 360	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 001	168 968	-16 967	-10.04
	Dettes fiscales et sociales	151 006	240 525	-89 519	-37.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 591	2 263	2 329	102.92
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	369 657	510 397	-140 740	-27.57
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 010 049	1 068 173	-58 124	-5.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

369 657

510 397